

Le bac professionnel CGEA (Conduite et Gestion d'une Exploitation Agricole) est réalisé sur 3 années (seconde, première et terminale). Il s'adresse à des jeunes passionnés d'agriculture ou par les métiers du cheval ou de l'agriculture et qui souhaitent réaliser une formation à la fois riche sur le plan technique et sur les aspects technico-économiques de ces deux filières.

Le bac pro CGEA est un diplôme de niveau IV du ministère de l'agriculture qui permet de s'installer et de bénéficier des aides à l'installation, d'être salarié ou de poursuivre vers une formation supérieure.

La formation est réalisée en alternance (école/stage) sous statut scolaire ou en apprentissage.

PUBLIC CONCERNE

- Jeunes intéressés par les productions agricoles locales (élevage, cultures) et par les métiers du cheval (valorisation, élevage...)
- Une motivation pour l'alternance entreprise/école (exploitation agricole, écuries...) sous statut scolaire ou en apprentissage.

PREREQUIS

- Élèves sortis de 3^{ème} générale ou professionnelle
- Élèves ayant réalisé une 1^{ère} ou 2^{ème} année de CAP
- Élèves ayant réalisé une seconde professionnelle ou générale
- Satisfaire aux exigences de l'entretien d'entrée

COMPETENCES ET APTITUDES

- Capacité à aller en stage en milieu professionnel et à s'intégrer à la vie d'une entreprise
- Présenter les acquis scolaires nécessaires par rapport au niveau de la classe envisagée

OBJECTIFS

- Préparer à l'installation dans le domaine agricole ou cheval pour des jeunes qui ont cet objectif
- Préparer au statut de salarié dans des entreprises agricoles ou équin
- Préparer à une poursuite d'études

CONTENU DE LA FORMATION

FORMATION PROFESSIONNELLE ET TECHNIQUE

- Comprendre le fonctionnement technique et économique d'une structure agricole ou équine
- Maîtriser la conduite technique des productions animales (bovine ou équine) Maîtriser la conduite technique des productions végétales
- Etudier la gestion économique et financière d'une exploitation agricole ou d'une structure équine
- Etudier les marchés agricoles ou la filière équine à l'échelle du territoire régional ou national
- Raisonner les bâtiments, installations, équipements et matériels en fonction du choix de l'option (agricole ou équine) et du système de production
- Maîtriser les connaissances en terme de gestion durable des ressources et d'agroenvironnement
- Module d'adaptation professionnelle adapté en fonction de l'option choisie :
 - pour l'option cheval, la valorisation et la commercialisation des chevaux et des services associés à la filière (pensions, valorisation, autres prestations)
 - pour l'option agricole, étude de la filière et de la production de viande bovine

FORMATION GENERALE

- Français, Anglais, Histoire-Géographie, Maths, Informatique, Physique/chimie, Biologie, Écologie, Education Physique et Sportive

MOBILITE ET OUVERTURE SUR LE MONDE

- Stage de 3 semaines dans le cadre d'un programme ERASMUS+ dans un pays européen

METHODES MOBILISEES :

- Cours en salle de classe ainsi qu'en salle informatique
- Formation réalisée sous statut scolaire en alternance école/entreprise ou en apprentissage au rythme de 16 semaines de formation à la MFR en seconde et 19 semaines en première et terminale
- Les temps en exploitation agricole ou en écurie et la collaboration avec le maître de stage ou d'apprentissage constituent un temps de formation à part entière.

DELAIS D'ACCES, DUREE ET DATES

- Contacts téléphoniques, mails ou rencontres à la Porte Ouverte avec un entretien individuel avec le jeune et sa famille
- Sauf situation particulière, la validation de l'inscription se fait le jour de l'entretien.
- Le Bac Pro s'effectue sur 3 ans avec 1 890 heures de formation réparties de la façon suivante : 560 heures en seconde, 665 heures en 1^{ère} et 665 heures en terminale (l'année de terminale s'effectuera à la MFR de Maltot ou de Granville)
- Début de formation en septembre
- Pour l'apprentissage les contrats peuvent être signés trois mois avant le début de la formation

TARIF(S)

- SOUS STATUT SCOLAIRE ET CONVENTION DE STAGE

	Coût annuel à charge de la famille en pension/scolarité- Fournitures scolaires et autres frais pédagogiques	Si l'élève perçoit des bourses, elles viennent se déduire des montants ci-contre. Le règlement s'effectue le plus souvent en 10 mensualités.
Seconde Professionnelle	1 885€ +30€ frais de dossier nouveaux inscrits. En ½ pension : 1 452€	
Première	2 116€ +30€ frais de dossier nouveaux inscrits. En ½ pension : 1 625€	

- SOUS STATUT DE L'APPRENTISSAGE

	Coût à charge de la famille en pension ou ½ pension	
Seconde Professionnelle	868€ pension complète 434 ½ pension	
Première	983€ pension complète 492 ½ pension	

L'apprenti ou sa famille règle le coût à charge par trimestre. Pour l'année de Terminale les tarifs sont ceux pratiqués par les MFR respectives de Maltot et Granville.

Coût de la formation : 28 173€ (pour les 3 années du bac pro) totalement pris en charge par l'OPCO.

REMUNERATION DES STAGIAIRES ET APPRENTIS

- SOUS STATUT SCOLAIRE ET DE CONVENTION DE STAGE

Au-delà de la 463^{ème} heure de stage (soit à partir de la 14^{ème} semaine si le stagiaire travaille 35 heures par semaine), le maître de stage doit verser 3.90€ par heure de stage effective soit 136€50)

- SOUS STATUT DE L'APPRENTISSAGE

	Moins de 18 ans	18 à 20 ans	21 ans et plus	26 et plus
Salaire mensuel 1 ^{ère} année	Cc Exploitation du Calvados : 35 % du SMIC soit 598€25	Cc Exploitation du Calvados 43 % du SMIC soit 734.99€	Cc Exploitation du Calvados 55 % du SMIC soit 940.10€	Cc Exploitation du Calvados 100 % du SMIC soit 1 709.28€

	Régime Général : 27 % du SMIC soit 461€51	Régime Général : 43 % du SMIC soit 734.99€	Régime Général : 53 % du SMIC soit 905.92€	Régime Général : 100 % du SMIC soit 1 709.28€
Salaire mensuel 2 ^{ème} année	Cc Exploitation du Calvados 55 % soit 940.10€	Cc Exploitation du Calvados 65 % du SMIC soit 1 111.03€	Cc Exploitation du Calvados 75 % du SMIC soit 1 281.96€	Cc Exploitation du Calvados 100 % du SMIC soit 1 709.28€
	Régime Général : 39 % du SMIC 666.62€	Régime Général 51 % du SMIC soit 871.73€	Régime Général 61 % du SMIC soit 1 042.66€	Régime Général 100 % du SMIC soit 1 709.28€
Salaire mensuel 3 ^{ème} année	Cc Exploitation du Calvados : 70 % du SMIC soit 1 196.50€	Cc Exploitation du Calvados 75% du SMIC soit 1 281.96€	Cc Exploitation du Calvados 80 % du SMIC soit 1 367.42	Cc Exploitation du Calvados 100 % du SMIC soit 1 709.28€
	Régime Général : 55 % du SMIC soit 940€10	Régime Général : 67 % du SMIC soit 1 145.18€	Régime Général : 78 % du SMIC soit 1 333.24€	Régime Général : 100 % du SMIC soit 1 709.28€

Le maître d'apprentissage bénéficie d'une aide de 6 000€ pour les contrats conclus avec un alternant, mineur comme majeur, du 1er janvier au 31 décembre 2023, **pour la première année d'exécution du contrat.**

ÉVALUATION ET QUALIFICATION :

Les compétences acquises sont validées par le diplôme national du Baccalauréat Professionnel CGEA sous forme de 16 contrôles continus de formation (CCF) et d'un examen final

PASSERELLES ET DEBOUCHES POSSIBLES :

- Poursuite d'études supérieures BTS ou autre
- Installation en structure équine ou polyculture élevage
- Salariat dans des exploitations agricoles de polyculture élevage, des écuries ou des élevages équins.
- Salariat dans des organismes para-agricoles



ACCESSIBILITE AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP :

- Les salles de classes et les espaces de vie sont accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Pour toutes informations concernant les adaptations de nos formations nécessaires aux personnes en situation de handicap, contactez le référent handicap de notre établissement, Mme Agnès LAIGNEAU-LECOURT

RESPONSABLES DE L'ACTION/CONTACT :

Séverine ROLAND et Xavier LAISNEY, responsables de formations

Didier POTIER, directeur

Tél : 02.31.21.68. 48

Mèl : mfr.balleroy@mfr.asso.fr